PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS

PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS

ICP
Institut de criminologie et de droit pénal de Paris

CONGRÈS

CONGRÈS DE L'AIDP : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DROIT PÉNAL

25 juin 2024 - 28 juin 2024

Congrès du centenaire de l'Association International de Droit Pénal (AIDP) - sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République

Nous avons le plaisir de vous inviter au 21**e Congrès international de l'Association internationale de droit pénal (AIDP/IAPL)** sur l'**intelligence artificielle et le droit pénal** qui aura lieu **à Paris du 25 au 28 juin 2024**.

Le Comité de direction de l'AIDP a souhaité que le 21e Congrès de l'AIDP ait lieu en France par rapport à l'année 2024 qui correspond au **centième anniversaire de la création de l'AIDP à Paris**.

Ce congrès est co-organisé par l'**AIDP/IAPL** et l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP).

Il rassemblera les meilleurs experts juridiques, universitaires et professionnels pour discuter et échanger des idées sur le droit pénal et l'intelligence artificielle.

Un dîner de Gala est prévu le 26 juin sur inscription.

Divers événements du Congrès auront lieu dans différents lieux de Paris, dont l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Découvrez le Congrès en visitant les différentes rubriques du site officiel :

> **Présentation**
> **Lieux**
> **Programme**
> **Informations pratiques**